FRC13
21667
Cour
Fre

A LA CONVENTION NATIONALE,

ET

A MES COMMETTANS,

SUR LA CONSPIRATION DU 10 MARS ET LA FACTION D'ORLÉANS.

JEAN-BAPTISTE LOUVET, Député de France par le Loiret.

REPRÉSENTANS,

LES complices de Dumouriez nous accuſent d'être ſes complices; nous leur devons des actions de graces : nos voix depuis ſi long-temps étouffées, peuvent ſe faire entendre (1); la plus entière liberté d'opinion nous eſt acquiſe : nos accuſateurs vont être accuſés.

Dumouriez demande un Roi, il le demande avec un des fils d'un ci-devant *Prince du Sang*, & Valence ſon allié. Les plus incrédules reconnoiſſent alors qu'il exiſtoit dans nos armées, au profit de Philippe, un parti royaliſte, & les déclamations de nos dénonciateurs prouvent au moins qu'ils ſentent parfaitement qu'il n'eſt plus douteux pour perſonne que le *Monſeigneur* ait eu auſſi, dans l'intérieur, ſes conjurés. Donc, pour ſavoir ſi nous ſommes les complices de Dumouriez, il ne reſte plus qu'à examiner ſi nous ſommes de la faction d'Orléans.

Etoit-ce nous qui maîtriſions le Corps électoral de Paris, au mois de Septembre ? Etoit-ce nous qui annoncions que nous gardions d'Orléans pour le vingt-quatrième Député ? Etoit-ce nous qui, dans un Placard affiché, nous étions hautement engagés à le faire nommer par nos amis, s'il nous donnoit quinze mille livres (2) ?

(1) Je me trompois, j'ai vainement, depuis huit jours, demandé la parole cependant une Section m'avoit accuſé. Enfin, la Convention vient de décréter qu'elle n'entendroit plus de dénonciation à la tribune. Je prends le parti d'imprimer.

(2) C'étoit Marat.

THE NEWBERRY LIBRARY

Une fois dans la Convention, eſt-ce à côté de nous qu'il a pris place ? eſt-ce avec nous qu'il a voté ? ne l'a-t-on pas vu ſe placer toujours ſur le plus haut *de la montagne ?*

Là, comme vous le ſavez, ſiégent des hommes qui voyent par-tout des conſpirateurs : cependant ont-ils jamais vu celui-là ? Vingt fois n'avons-nous pas eſſayé de vous dénoncer ſes mauvais deſſeins ? & ces interruptions qui ont toujours couvert nos voix, ne ſont-elles pas toujours parties du lieu où ſes amis le tenoient en ſpectacle ?

Etoit-ce nous qui ſans ceſſe répétions ſon éloge & celui de ſes fils, dans une ſociété célèbre, ou bien n'étoit-ce pas ſes meneurs royaliſtes qui venoient de nous expulſer, avec beaucoup d'autres Républicains trop incommodes ?

Quand, dans ſes relations, ſans doute concertées, Dumouriez exaltoit les exploits de d'Orléans fils, n'étoit-ce pas d'ici, qu'avec beaucoup d'autres je ne pouvois retenir des réclamations ou des murmures ? & les applaudiſſemens inquiétans pour la République, n'étoit-ce pas de la *montagne* qu'on les faiſoit entendre ?

Dumouriez, que je n'avois vu qu'une fois, avant le 10 Août, devant vingt perſonnes, Dumouriez vint, après ſon expédition de l'Argonne, paſſer quelques jours à Paris. Quiconque oſeroit avancer qu'alors je le joignis quelque part, mentiroit impudemment (1). Ce n'eſt ni avec moi, ni avec mes amis, qu'on l'a vu ſe produire dans les Spectacles : au Théatre de la République & à l'Opéra ; c'eſt avec Fabre d'Eglantine, Santerre & Danton.

Il partit pour conquérir la Belgique. Eſt ce nous cependant qu'on a vu former, avec Philippe, les liaiſons les plus intimes ? Eſt-ce nous qu'on a jamais reconnus ſur ſes chevaux, dans ſes carroſſes, à ſa table ?

Lorſque Buzot demanda le Décret qui punit de mort quiconque propoſeroit (2) de rétablir la Royauté, me montrai-je des derniers à l'appuyer ? N'eſt-ce pas de la *montagne* qu'on eſſaya de ſtipuler pour les Aſſemblées primaires, d'officieuſes réſervès ? Enfin, quand on mit aux voix, ne pût-on, ſur la *montagne*, remarquer perſonne qui refuſât de ſe lever (3) ?

N'ai-je pas encore, avec Buzot, demandé l'expulſion des Bourbons ? N'eſt-ce pas de la *montagne* que les plus fortes oppoſitions ſe ſont manifeſtées ? N'eſt-ce pas encore de la *montagne*, qu'après vingt amendemens inutiles, & pluſieurs heures du plus horrible

---

(1) Marat l'a dit dans ſes Feuilles, & il a menti.

(2) Propoſer, c'eſt faire *la propoſition*, & non pas tenir quelques *propos* : ceci ſoit dit par forme de repréſentation au Tribunal extraordinaire.

(3) Bazire & Robeſpierre.

tumulte, on finit par vous arracher une exception, en faveur de Philippe, ſous prétexte de *la ſouveraineté du Peuple qui l'avoit élu ſon Repréſentant* (1) ?

Eſt-ce nous qui, peu de jours après, avons ſoulevé toutes les Sections de Paris, pour qu'elles vinſſent en quelque ſorte vous ordonner de rapporter le décret qui éloignoit les enfans de Philippe ?

N'eſt-ce pas à moi qu'au contraire on adreſſa de violens reproches, pour avoir, diſoit-on, violé les formes (j'étois Secrétaire), afin que ce Décret d'expulſion fût expédié plus vîte aux armées ? N'eſt-ce pas encore au Miniſtre de l'Intérieur qu'on en voulut faire un crime ? Sont-ils donc aujourd'hui les ennemis bien ſincères de la race des Rois, ceux qui alors me réputoient coupable de trop d'ardeur à la pourſuivre ? & ſi dans ce temps ils me trouvoient, ainſi que Roland, un trop zélé Républicain, comment feront-ils pour qu'on me ſoupçonne maintenant d'être avec Philippe, un vil Royaliſte ?

Cet appel au Peuple, éternel prétexte de tant de calomnies, ne l'avons-nous pas principalement motivé ſur les trop juſtes défiances que nous inſpiroient ces Bourbons à-la-fois placés au Sénat & dans vos armées ? N'y a-t-il pas, au reſte, une contradiction bien étrange dans cette double inculpation également calomnieuſe, que nous avons voulu conſerver ſa couronne à Louis XVI, & mettre d'Orléans ſur le Trône ?

Quand il fut queſtion *du ſurſis*, eſt-ce moi qui vins à cette tribune me porter caution (2) que cette faction d'Orléans tant dénoncée, n'étoit qu'une chimère ? & lorſque des hommes courageux rappelloient de temps en temps votre attention ſur les intrigues de Philippe, étoit-ce moi qui les appelloit calomniateurs & viſionnaires (3) ?

Enfin, lorſqu'aux derniers jours de Janvier un grand nombre de Républicains, ſuccombant ſous le poids des calomnies, eurent ici perdu toute eſpèce d'influence, eſt-ce nous qui pûmes obtenir qu'on ne mît point à l'ordre du jour cette queſtion de l'exil des Bourbons, renvoyée par un Décret ſolemnel, après le jugement de Capet ? Ne nous ſommes-nous pas au contraire, & toujours en vain, préſentés pour une diſcuſſion qu'il ne fut plus permis d'aborder ?

Et dernièrement quand Robeſpierre, apparemment jaloux de ſe maſquer un peu mieux, vint, quatre mois trop tard, demander

(1) Voyez dans le Moniteur du 18 Décembre, la Séance du 16.

(2) Voyez l'Opinion de Thuriot ſur le Surſis.

(3) Encore Thuriot, ſur la dénonciation de Biroteau.

à ſon tour l'exil des Bourbons, qui ne vit que ce n'étoit qu'une impertinente comédie ? Où néanmoins eſſaya-t-on de faire de cette inſidieuſe propoſition une motion ſérieuſe ? Ici. Mais n'eſt ce pas encore de la *montagne* qu'on réclama vivement & qu'on arracha l'ordre du jour ?

Au reſte, s'il étoit vrai que, même aux champs de l'Argonne, Dumouriez, déjà traître, eût compoſé avec l'ennemi; qui nous a trompés ? ceux qu'on appelle les nôtres n'étoient pas Commiſſaires auprès de lui. Qui nous faiſoit ſon éloge dans des lettres officielles ? C'étoient Carra, Prieur & Sillery.

Depuis, qui a pu le ſurveiller ? Nous n'étions pas nous Commiſſaires dans la Belgique; ſi nous l'euſſions été, nous n'aurions pas affecté de ne faire nos rapports les plus importans que de vive voix; ſur-tout, après notre dernier voyage, nous n'aurions pas laiſſé pluſieurs heures s'écouler avant de venir dénoncer le traître; nous n'aurions pas attendu qu'au Comité de Défenſe un Député nous interpellât de renoncer aux tergiverſations, & de déclarer cathégoriquement ce que nous ſavions des diſpoſitions du Général.

Eſt-ce nous qui, le 8 Mars, avons dit à cette tribune, *que Dumouriez valoit ſeul une armée* (1) ?

Eſt-ce nous qui, le 15 du même mois, avons dit à l'Orateur de la Section Poiſſonnière, qu'il n'y avoit qu'un contre-révolutionnaire qui pût demander un Décret d'accuſation contre ce Général (2) ?

Eſt-ce nous qui, à la nouvelle de l'émigration de d'Orléans fils, avons eſſayé de défendre ſon père, en diſant qu'il n'y avoit pas contre lui de preuves légales (3) ?

Eſt-ce nous qui nous ſommes efforcés de faire qu'on le gardât à Paris, où ſe trouvent néceſſairement ſes principaux moyens de conſpiration (4) ?

Eſt-ce nous qui n'avons pas voulu qu'on donnât de ſuite à la propoſition de deſtituer Biron, l'une des créatures de Philippe ?

Sera-ce nous qui pourrons obtenir qu'on ſe hâte de deſtituer ce Latouche qui commande vos flottes, ce Latouche, ci-devant Chancelier du ci-devant Duc ?

Eſt-ce nous qui, dès le 26 Octobre, n'avons pas craint d'écrire que la Nation finiroit par reprendre un *Maître* (5) ? Peut-on

---

(1) C'eſt Danton.

(2) C'eſt Lacroix.

(3) C'eſt Marat.

(4) C'eſt une partie de la montagne.

(5) C'eſt Marat.

produire un de mes ouvrages politiques qui ne respire la haine des Rois (1) ?

Sommes-nous de l'avis de ceux qui déclarent ne vouloir de Constitution qu'après la guerre ? & ceux là sont-ils donc d'un sentiment bien contraire à celui de quiconque offre tout à l'heure à la Nation Françoise une Constitution toute faite, avec la paix. Si pourtant ces hommes ont raison d'attester que nous sommes par-

(1) Voi i ce que, dans ma Réponse à Robespierre, dès le mois de Novembre dernier, j'écrivois sur d'Orléans ; & remarquez que Brissot se hâta de réimprimer ce passage dans un des Supplémens de son Journal : « Et comment l'aurions-nous pu (nommer d'Orléans dans l'Assemblée Electorale de Paris), nous qui nous étions trouvés trop foibles pour porter l'homme irréprochable, Priestlay ? Nous qui, toujours écrasés par la faction, n'avions pu conquérir sur elle, & par une espèce de surprise encore, que le respectable Dussaux, & trois ou quatre autres nominations précieuses pour nous, pour eux insignifiantes ? Comment sur-tout l'aurions-nous voulu, nous, PURS JACOBINS, que le fantôme d'UN MONSEIGNEUR effarouche ? Philippe, malgré tes services dans la révolution de 89, & peut-être aussi à cause d'eux, je ne puis avoir confiance en toi. Je ne puis oublier que tu nâquis au sein DES GRANDEURS ; que tu reçus l'insolente éducation réservée aux gens de ta sorte ; que ta jeunesse respira l'air empoisonné DES COURS ; que la soif de dominer survit à toutes les passions dans les individus de TA CASTE ; qu'elle doit couler dans tes veines avec TON SANG. Tes enfans.... Loin de moi l'odieux dessein de flétrir leur jeune courage, & d'arrêter leurs dispositions sans doute louables ; mais je crains que, pour leur entière régénération, ils n'ayent tout à faire par eux-mêmes. A quelle époque, en effet, auroient-ils été formés pour l'austérité de nos mœurs républicaines ? ADÈLE ET THÉODORE, la RELIGION CONSIDÉRÉE, &c. & plusieurs autres ouvrages qui ne respirent que fanatisme de toute espèce, fanatisme religieux, superstition NOBILIAIRE, haine de Voltaire, de Rousseau, de nos plus grands Philosophes & de toute la philosophie, me font-ils de bons garans que la gouvernante de tes fils ait voulu sincèrement leur mettre au cœur l'amour de cette EGALITÉ sainte, dont il est au moins étrange que tu aies usurpé le nom pour le leur passer ? Tes enfans ! je me défie des crimes de leurs ancêtres ; & je voudrois me défier de leurs propres vertus. Je me défie sur-tout & je m'indigne de l'espèce d'enthousiasme avec lequel les mêmes hommes, qui n'ont pas craint de t'élire, affectent d'applaudir, jusques dans la Convention, à chaque nouvelle des succès que ces jeunes gens obtiennent. Tes enfans, je les plains. Ils auront long-temps encore à travailler, avant d'avoir effacé la tache de leur origine : ils sont nés d'un Bourbon ! Philippe, Philippe, je te le dis, & te le dis tout haut : quoique, malgré tes amis, il soit entré beaucoup de vrais républicains dans la Convention, je suis toujours surpris qu'au milieu de ces premiers plénipotentiaires de ma patrie, enfin tout-à-fait Plébéienne, toujours surpris, dis-je, & quelquefois inquiet de voir assis, non loin de moi, un homme qui fut PRINCE. Philippe & Danton, Robespierre & Marat, vous tous & tous VOS CORDELIERS, prenez garde, nous serons unis contre vous, j'espère, nous vous observerons ; jusqu'à notre chûte, fût-elle prompte, inévitable & violente, sûrs que du moins elle enfanteroit des vengeurs A LA RÉPUBLIQUE, nous vous combattrons. Car, pour ce qui me regarde, mes Commettans m'ont fait jurer, & je l'avois juré déjà, que, dussions-nous périr, nous ne souffririons plus, sous quelque nom que ce pût être, la honte & le fardeau de LA ROYAUTÉ ». J'écrivois cela dès Novembre dernier, remarquez bien.

tisans de la Constitution-Condorcet, qu'ils veuillent bien ne pas se contredire en ajoutant que nous voulons la Constitution-Dumouriez.

Citoyens, & c'est ici que je réclame toute votre attention : pour nous préparer des revers, il falloit porter le trouble au milieu de nos bataillons, & les laisser dans le dénuement le plus complet? Est-ce nous qui avons soutenu ce Ministre de la Guerre (1), dont l'ineptie & la malveillance ont perdu nos troupes ? Ne nous sommes-nous pas opposés à ces nouveaux Décrets qui, sous prétexte d'une organisation nouvelle, ont détruit la discipline, & par conséquent les armées?

Il falloit, pour ramener le despotisme, répandre l'anarchie? Est-ce nous qui avons constamment disséminé ces Feuilles atroces où l'on n'a cessé d'inquiéter chacun dans ses propriétés ou dans sa personne?

Il falloit, pour relever le Trône, dissoudre la Convention? Citoyens, il est temps de vous dire, il est temps de dire à la France quels hommes ont voulu, dans la nuit du 10 au 11 Mars, faire massacrer le plus grand nombre des Membres de la Convention; & quand vous connoîtrez ces détails, vous demeurerez persuadés que ce perfide *Manifeste* où Dumouriez feignit de vouloir, après que cette conspiration du 10 Mars eut avorté, marcher contre eux & pour nous, n'étoit qu'une ruse infâme imaginée pour nous remettre sous les poignards des Orléanistes de l'intérieur.

Ici, Représentans, je vous dénonce, non-seulement l'Accusateur public, mais aussi le Ministre de la Justice, actuellement Ministre de l'intérieur (2). Vous l'aviez chargé de poursuivre les Membres du Comité d'insurrection : il est venu vous dire, après de longs discours & les plus étranges tergiversations, qu'il étoit très-douteux que ce Comité existât. Il existe pourtant; il existe, non loin du lieu que le Ministre habite : il s'assemble tous les deux jours, & avec si peu de mystère, qu'il est aussi trop étonnant que le Ministre n'en ait rien su.

C'est là que, pour anéantir la Convention de la République, on veut anéantir ses armées. C'est là que, pour ravir au peuple ses Représentans, on ne cesse de les calomnier & de les proscrire. C'est là qu'on essaye tous les moyens de persuader aux plus crédules, qu'il n'y a dans toutes vos armées & dans la Convention, à très-peu d'exceptions près, que des traîtres. C'est là qu'on a entendu, & nous en donnerons les preuves, des hommes, pour la plupart nouveaux dans la Révolution, esclaves le 9 Août; bourreaux le 2 Septembre; voleurs le 25 Février; voleurs, bour-

(1) Pache.

(2) Garat.

reaux & tyrans autant qu'ils le pourront ; provoquer sans cesse la haîne de vos loix, l'exécration de vos personnes, le massacre du plus grand nombre de vos Membres. C'est de là que le soir du 10 Mars sont partis, en armes, les assassins qui devoient frapper une partie de la Convention nationale & dissoudre le reste. J'accuse le Ministre de la Justice d'une assez grande incapacité pour ne l'avoir pu découvrir, ou d'une pusillanimité assez grande pour n'avoir pas osé vous le déclarer.

Depuis quelque temps les voies étoient suffisamment préparées; le pillage du 26 Février avoit favorablement disposé certains satellites ; il ne restoit plus qu'à pouvoir annoncer du dehors quelque désastres qu'ils vous attribueroient à vous, dignes Représentans du Peuple, à vous tous, fiers Républicains. Aussi les effrayantes motions que le matin du 8 Mars on vous avoit faites à cette tribune furent encore répétées plus effrayantes dans le Comité d'insurrection. On ne parla que de nos désastres, que de la nécessité d'un grand mouvement révolutionnaire ; que des trahisons des Ministres; que des trahisons de tous les Généraux, & sur-tout des trahisons du plus grand nombre des Députés à la Convention.

Ainsi se passa la journée du 8 Mars. Que le Ministre ait négligé de remonter à la source de ces premiers fermens de sédition, je ne m'en étonne pas; apparemment il ignoroit que les mêmes circonstances avoient vu commencer l'horrible conspiration de Septembre ; mais que dans ses recherches il n'ait pas donné la moindre attention aux évènemens du lendemain, je m'en étonne.

Le 9 Mars fut un premier jour de deuil pour la République ; le 9 Mars attesta l'existence d'un Comité d'insurrection qui vint s'établir autour de vous ; le 9 Mars, la Représentation nationale fut moralement assassinée. On ne vouloit plus que la Convention, arbitre des destinées du monde, demeurât maîtresse des siennes; on ne vouloit plus que cette auguste Assemblée, dépositaire de la liberté universelle, fût libre. La publicité de vos séances fut audacieusement violée ; des hommes armés obstruerent les issues de votre salle & ses corridors, & se désignerent eux mêmes *la Compagnie de la Glacière*. Des hommes armés forcèrent la consigne, & s'emparant de vos tribunes, en firent sortir des femmes qui pourroient troubler leur expédition, disoient-ils. Leur expédition ! c'étoit aussi le mot de ralliement des assassins de Septembre ! Là cependant, sur l'initiative de deux sections qu'on avoit visitées la veille, & par l'impulsion du *Comité d'insurrection*, qui la veille avoit *décrété* que vous décréteriez ce qui lui plairoit, en présence de ses satellites & sous leurs poignards, là cependant, ô Peuple des quatre-vingt-six Départemens, tes Députés délibérèrent ! Il faut le dire : on ne cessa de vomir contre le grand nombre d'entr'eux,

des vociférations horribles, d'exécrables proſcriptions, tandis qu'ici même, ſur leurs têtes, quelques gladiateurs pouſſerent leur ſacrilége audace juſqu'à montrer, avec des geſtes menaçans, les piſtolets dont ils étoient armés; tandis qu'au nom du Comité des inſpecteurs de votre ſalle, Gamon demandoit vainement à produire des dépoſitions dont le témoignage eût atteſté qu'il falloit qu'à midi précis, un Tribunal organiſé de telle & telle manière fût décrété, ſans quoi, dans le ſanctuaire même des loix, pluſieurs de ſes organes ſeroient égorgés; & comme ſi d'avance il avoit été décidé que dans cette journée à jamais déplorable, rien ne ſeroit oublié pour que la Repréſentation nationale fût chargée de chaînes ou faturée d'opprobre, vous remarquerez de tous les contraſtes, le plus affligeant pour tout ami de la morale publique, ſavoir : qu'en ſe rendant au lieu de nos délibérations, le Maire du 10 Août rencontra des ſcélérats aſſez forcenés pour le pourſuivre de leurs huées inſolentes, de leurs ſanguinaires clameurs; & qu'en ſortant de notre ſalle, le monſtre aux deux cents ſoixante mille têtes trouva des bateleurs aſſez vils pour le promener en triomphe.

Cependant l'affreuſe journée n'étoit pas finie; à la veille de frapper leurs derniers coups, les conjurés ſongeoient à ſe débarraſſer des derniers obſtacles; ils devoient craindre que la vérité n'arrivât terrible aux Départemens; ils devoient trembler ſi les évènemens qu'ils préparoient parvenoient à nos commettans environnés de toutes les circonſtances qui les dévoileroient plus criminels. On le ſavoit bien qu'il exiſtoit au centre pluſieurs écrivains courageux, ſentinelles également incorruptibles & vigilantes, qui ne manqueroient pas, à la première invaſion de la tyrannie, de ſonner le tocſin ſur elle; & dont les cris d'alarme iroient juſques ſur l'extrême frontière, appeler tous les François libres à la plus légitime des réſiſtances. Tels bons citoyens ne pouvoient déjà plus parler; il devenoit preſſant d'empêcher tels autres d'écrire. Depuis long temps les Journaliſtes républicains étoient dénoncés dans le Comité d'inſurrection; alors on les y proſcrivit; à côté du Tribunal *révolutionnaire* qui s'élevoit, on les qualifioit déjà criminels de lèſe nation (1). Il ne reſtoit aux conſpirateurs que les voies de fait; ils s'y déterminèrent, croyant d'ailleurs qu'il

(1) Puis Thuriot daigna venir juſques dans votre Aſſemblée, les honorer de ſes calomnies; Saint-André, plus habile, leur diſtribua de côté quelques coups de poignard; & plus hardi qu'eux tous, Talien vous propoſa cruement d'inveſtir le Comité de Sûreté général du droit de cenſurer toutes les preſſes, c'eſt-à-dire, d'ordonner que douze hommes enchaîneroient, au gré de leurs caprices ou de leur ambition, toutes les vérités, tous les principes, toutes les penſées, & qu'au beſoin ils pourroient, au profit d'une faction de Brigands royaliſtes, ſe conſtituer Inſtituteurs ſuprêmes de l'opinion.

leur ſuffiroit d'*une expédition* chez deux ou trois Journaliſtes, pour contenir les autres par l'effroi. Quelques ſatellites, ſe diſant défenſeurs de la République, & alliés intimes d'un *Comité d'inſurrection*, prirent les armes, violèrent l'aſyle des citoyens paiſibles, détruiſirent les propriétés & menacèrent les perſonnes : un Repréſentant du Peuple ne leur échappa que par ſon courage (1). On vous le fit ſavoir, & des Députés applaudirent.

Tant d'excès, au reſte, n'étoient que le prélude de leurs excès. Par des délits on avoit eſſayé le crime; puis le crime ayant ſuccédé, c'étoit aux grands forfaits qu'on brûloit de s'élever. Vingt-quatre heures encore, & le glaive parricide alloit ſe tirer. Auſſi les conjurés ſentoient parfaitement que chaque moment devenoit précieux, qu'il leur importoit de travailler ſans ceſſe les eſprits déjà tant exaſpérés; qu'il falloit ſe garder de laiſſer un inſtant à lui-même cette malheureuſe portion du peuple, inſtrument & jouet de leur ambition ſcélérate; que ſans relâche ils devoient attiſer les feux de la diſcorde & de la révolte aux cœurs de *Verrès* gorgés de leurs brigandages, ou des *Seide* fanatiſés de leurs fureurs. Ce n'eſt donc pas une circonſtance qu'il faille omettre, que le *Comité d'inſurrection* eût, comme vous, le ſoir du ſamedi 9, une ſéance extraordinaire. Dans celle-là, comme dans toutes les autres, on ne négligea rien pour monter l'eſprit public à la hauteur de la contre-révolution. Preſque tous les fonctionnaires publics, Adminiſtrateurs, Généraux, Miniſtres, le plus grand nombre de vos Membres, & la plupart de vos Comités furent calomniés, déchirés, proſcrits. Vous étiez à peu-près tous des mandataires infidèles; & rien ne preſſoit tant que de continuer à vous *influencer* pour obtenir la complette organiſation de ce Tribunal révolutionnaire qui, devant juger tous les conſpirateurs, devoit par conſéquent vous juger. Ainſi parloient des hommes qui ſe prétendent *excluſivement patriotes*; &, dès qu'il en ſera temps, j'apprendrai au Miniſtre le nom *des inſurgens* les plus incendiaires.

Je pourrois lui rappeler auſſi quelles motions furent faites ici, dans la matinée du 10, par un homme qui d'abord ſe contenta de vous annoncer qu'il n'étoit point buveur de ſang; que nous devions ne plus ſonger qu'à remplir nos deſtinées; ne plus avoir ni débats, ni querelles; qui bientôt oſa vous dire que vous ne rempliſſiez pas vos devoirs; qu'il falloit faire marcher la France, & qui enſuite, à la fin de la ſéance, pouſſé par le temps, par l'heure terrible & déciſive qui devoit ſonner, vous déclara poſitivement, que *ſi la France ne marchoit pas*, c'eſt qu'à proprement parler, elle n'avoit pas de miniſtère; que le miniſtère devoit être

(1) Gorſas.

ſur le champ réorganiſé ; que même en ces momens de criſe, il vous faudroit ſans doute quelque puiſſant régulateur. Je pourrois rappeler encore au Miniſtre qu'alors un autre de vos Membres venoit de vous propoſer l'établiſſement d'une véritable inquiſition politique ; & qu'après lui, dans la ſéance de cette nuit terrible, marquée pour de grands forfaits, un autre Député du Peuple, depuis quelques jours audacieux à votre tribune, & plus audacieux alors, prenant déjà le ton d'un maître, vous ordonnoit en quelque ſorte, mais grace à votre courage, vous ordonna vainement de mettre ſous la terrible main du nouveau Tribunal, quiconque, ſoit écrivain, ſoit orateur, avoit eu l'inſolente intrépidité de dénoncer d'anciens conſpirateurs à la France, & quiconque, du fond des Départemens, avoit envoyé des hommes libres pour défendre la Convention contre les Triumvirs. Je pourrois rappeler ces faits au Miniſtre, parce que, chargé d'éclairer la conſpiration du 10, il devoit s'efforcer de la ſaiſir dans ſon enſemble ; parce qu'il auroit dû, puiſque quelques hommes avoient oſé, juſques dans la tribune de la Convention, vous propoſer d'établir un gouvernement tyrannique, & de légaliſer leurs prochaines vengeances, examiner ſi ces hommes n'avoient pas, hors de la Convention, des conjurés & des vengeurs ; car les différens actes dont une conſpiration ſe compoſe, ne peuvent ſe paſſer dans un ſeul & même lieu ; & ſi les Députés du Peuple ſont inviolables pour leurs opinions à la tribune nationale (1), ils ne le ſont pas au-dehors pour leurs diſcours & leurs actions.

---

(1) Obſervez, Lecteur, pour qu'aucun des différens actes de la conſpiration, en quelque lieu qu'il ait éclaté, ne vous échappe, obſervez que de ce Tribunal ſi vivement réclamé la bas, le lendemain de très-bonne heure on nous déterminoit à nous en occuper à l'Aſſemblée.

D'abord Robeſpierre vient longuement nous entretenir de la néceſſité de frapper ſans délai, tout ce qu'il appelle généralement des traîtres ; or, on n'ignore pas que tous ceux qui depuis long-temps gênent l'ambition de Sylla, c'eſt toujours comme traîtres que Sylla les a peints à ſon Peuple. Après Robeſpierre, ſe montre à la tribune celui de qui l'on doit penſer qu'apparemment il tient dans ſa main vigoureuſe les principaux reſſorts de la machine aux inſurrections, puiſque l'époque de ſon retour ſubit a vu commencer tous les mouvemens qui nous preſſent ; celui qui de ſa voix puiſſante, de ſes formes athlétiques, de ſon audace révolutionnaire, anime, enhardit, enflamme tous les conjurés ; celui qu'au club, principalement depuis quelques ſemaines, on ne manque jamais de proclamer grand homme, & qui du moins n'eſt pas, autant que tel ou tel autre, indigne de ſa réputation. Il ſe montre, il parle, un peu de lui, pour ſe juſtifier, mais ſans affectation. *J'ai conſenti à être appellé buveur de ſang*, dit-il, *eh bien, buvons le ſang des ennemis*. Il eſt ſi naturel de ne croire qu'à la vertu, on le croit ; il parle, beaucoup de ſa Patrie, afin de perſuader qu'il n'adore qu'elle. *Qu'importe la réputation*, continue-t-il, *que la France ſoit libre, & que mon nom ſoit flétri à jamais*. Qui n'applaudiroit à de telles paroles ? On applaudit, il parle encore ;

Revenons cependant ; il étoit ſix heures, nous allions nous ſéparer. *Sans déſemparer*, s'écrie l'un de vos membres, *le tribunal & le*

---

rempliſſez vos grandes deſtinées ; point de débats, point de querelles : les applaudiſſemens recommencent ; & comme par haſard il laiſſe tomber au milieu de nous ces mots peu raſſurans pour ceux qui n'ignorent pas que le beſoin de régner le dévore : *faiſons marcher la France ;* bien sûr qu'en ce moment on ne va pas lui demander de quelle manière il entend la faire marcher. De quelques formes civiques qu'il ſe ſoit enveloppé, néanmoins il n'a pu tout-à-fait déguiſer ſon ambition profonde, ſes deſſeins vaſtes ; & preſſé de nous attirer à ſon but, encore a-t-il fallu qu'il laiſsât entrevoir l'un de ſes principaux moyens. C'eſt celui que tout-à-l'heure il vient d'indiquer devant nous, aux quatre-vingt-deux, dont la liſte toute arrangée, loin de ſubir l'épreuve de l'appel nominal, n'a pas même été ſoumiſe au ſcrutin. Allez, dit-il, parcourez la République ; criez à tous ceux qui poſsèdent : *miſérables, prodiguez vos richeſſes.* Mais il ſe gardera bien d'ajouter ce qu'ailleurs ſes alliés crient ſans ceſſe : & vous tous qui ne poſſédez pas, ſeuls vous êtes excluſivement le Peuple ; le Peuple peut tout dire, tout faire, tout prendre ; le Peuple eſt ſouverain. Il ſe gardera bien de l'ajouter devant nous, l'habile tribun ; mais en revanche, il répétera : faiſons marcher la France. Et pouſſé par le temps, par l'heure terrible & déciſive qui doit inceſſamment ſonner, bientôt, dans la même ſéance, il oſera nous annoncer que ſi la France ne marche pas, c'eſt qu'à proprement parler, elle n'a pas de miniſtère ; que le miniſtère doit être ſur le champ réorganiſé ; que même, en ces momens de criſe, il nous faudra ſans doute *quelque puiſſant régulateur.* O Danton !

Il va ſe raſſeoir, cet homme le plus redoutable peut-être à la liberté de la République : auſſi-tôt ſes amis demandent le Tribunal. Alors nous entendîmes, & de la vie nous n'oublierons l'inexprimable contraſte de ſon langage mielleux & de *ſon projet* de carnage ; nous entendîmes Lindet ſolliciter, avec bénignité, l'établiſſement d'une ſainte inquiſition politique. Neuf *bons Dominicains*, bien choiſis, pris à Paris, dans le club (les candidats qu'ils préſentoient pour Jurés étoient *des défenſeurs de la République*), auroient été les ſeuls agens de cette Chambre ardente ; ils ſe ſeroient partagés en deux ſections pour expédier plus à leur aiſe & davantage ; on les auroit chargés de pourſuivre ſeulement tous les écrits, tous les diſcours, toutes les opinions, toutes les négligences ; ils auroient acquis la conviction par tous les moyens poſſibles, ce qui pouvoit ſignifier, même par la queſtion extraordinaire ; la peine la plus douce, ce n'étoit que la mort ; nul accuſé n'auroit eu de Jurés. L'Aſſemblée ſe ſouleva, on l'appella contre-révolutionnaire, & les tribunes applaudirent. Le Préſident tardoit à mettre aux voix la priorité pour ce projet, Duroi l'inſulta ; Vergniaud demanda que cette priorité fût du moins diſcutée ; quelques-uns le couvrirent de huées. Lépaux réclama l'appel nominal, on l'appella conſpirateur. Buzot ſoutint que l'Aſſemblée ne pouvoit délibérer ce projet ; Amar le Prêtre lui répondit, cette meſure eſt la ſeule qui puiſſe ſauver le Peuple ; autrement *il faut qu'il s'inſurge*, & que ſes ennemis *tombent.* Cambon trouvoit ce projet, par trop révolutionnaire ; Duhem lui cria : quelque mauvais que puiſſe être ce Tribunal, il ſera encore trop bon pour des ſcélérats. Barrere réclamoit les Jurés : vous ne voulez pas, diſoit-il, imiter les plus affreux deſpotes dans leurs vengeances ; vous ne voulez pas de Commiſſion du Conſeil. . . . . Nous le voulons, diſoit Billaud ; enfin, ſur une derniere réclamation de Fonfrède, on décréta, malgré les démonſtrations de Philippeaux qu'il y auroit des Jurés, & malgré les queſtions du Prêtre Chaſles, qu'ils ſeroient pris dans tous les Départemens. Il étoit ſix heures, Delmas parut s'étonner qu'on parlât d'ajourner le reſte des articles. Si vous ren-

miniſtère! La France ne marche pas ; Clairfait s'avance ; les traîtres s'agitent dans l'intérieur..... Eh oui ! les traîtres s'agitent... Nous n'avons pas, comme quelques-uns, d'intimes rapports avec ceux qui ne prêchent que pillage, révolte, maſſacres ; & pourtant nous le voyons bien : une grande fermentation règne autour de nous ; le bruit ſourd, précurſeur des tempêtes, ſe fait entendre, quelque affreux mouvement ſe prépare ; il paroît dirigé contre les repréſentans du peuple : croit-on qu'il ſoit plus difficile aux aſſaſſins de nous atteindre, ſi nous reſtons aſſemblés ? On parle de réorganiſer le conſeil ! mais lorſque la convention nationale eſt en péril, c'eſt ce conſeil qui eſt ſpécialement chargé de la garantir. Quel moment choiſit-on pour propoſer ici indirectement la deſtitution des miniſtres ? Ne craint-on pas d'atténuer encore leur autorité déjà trop foible en ces inſtans de criſe ? Ne craint-on pas d'être tôt ou tard accuſé d'avoir eſſayé de paralyſer, à l'heure déciſive, nos derniers moyens de ſalut, aux mains de nos plus sûrs défenſeurs ? Le tribunal, les miniſtres, la dictature, les régulateurs ; il faut tout ſur le champ, ſans déſemparer ! Mais le jour eſt déjà ſur ſon déclin ; & quelque foible oppoſition que des républicains, auxquels on ne permet plus de ſe faire entendre, puiſſent apporter à des motions préparées, encore eſt-il probable que nous aurons à délibérer pendant la nuit. Danton, c'eſt ordinairement dans l'ombre, que les brigands portent leurs coups ; c'eſt pendant le ſommeil de Paris, qu'ils doivent eſſayer de le perdre ? Ce n'eſt qu'au milieu des épaiſſes ténèbres que les ennemis de la convention peuvent la frapper ? Si l'horrible contre-révolution eſt poſſible, elle ne l'eſt que pendant la nuit !... ſur-tout pendant celle-ci qu'on a vue précédée de tant de funeſtes préſages !.. Le moyen, cependant, que la convention ſoupçonne encore de ſi grands attentats ! elle ſe décide. Nous nous ſéparons pour une heure ; dans une heure il nous faudra tous revenir au piège mortel que d'atroces conſpirateurs ont trop habilement préparé !

---

voyez à demain, s'écria-t-il, penſez-vous que les Commiſſaires, dont vous avez ordonné le départ, quittent leur poſte ; & pluſieurs d'entr'eux, ſans attendre le vœu de l'Aſſemblée, proteſtèrent qu'ils ne partiroient pas ; apparemment parce que déjà leur volonté ſeule faiſoit la loi. On ſe ſéparoit cependant : prompt comme l'éclair, bruyant comme la foudre, Danton revient à la Tribune ; il ne veut pas que nous déſemparions ; il nous donne cette ſéance nocturne, dans le cours de laquelle on devoit nous aſſaſſiner. O Danton, ſi ce ne fut qu'un haſard, il étoit aſſez fâcheux pour que tu euſſes dû témoigner quelque regret d'avoir été, par l'étrange concours de tant de circonſtances, ſi malheureuſement compromis. (Voyez ſur tous ces faits, LE RÉPUBLICAIN FRANÇAIS, Journal in-folio, voyez ſéance par ſéance ; rapprochez du Journal des Débats des Jacobins, & ſuivez la conſpiration.)

Plus de débats, plus de querelles, disoit-on le matin. Je le crois! Ils ne devoient plus être longs, nos débats; elles alloient être à jamais terminées, nos querelles. Encore une soirée : & quiconque refusoit de courber un front soumis devant les superbes usurpateurs, s'il échappoit à leurs *insurgens*, ne pouvoit échapper à leurs juges! encore une soirée; & quiconque ne vouloit pas voir son pays dans l'esclavage, n'avoit plus qu'à mourir.

Le moment fatal approchoit; il étoit neuf heures; les conjurés n'étoient pas prêts encore : ils alloient bientôt l'être. De la terrasse des Feuillans, les grouppes se portoient au Comité d'insurrection. Une force armée considérable y étoit entrée. Les hommes du 10 Août se levoient, disoit-elle; ils venoient prêter le serment d'exterminer les tyrans de l'intérieur. On les engageoit à se rendre aux Cordeliers *où ils étoient attendus*. Des Cordeliers, ils marcheroient à la Convention. Admis à défiler devant elle, ils demanderoient que sur le champ justice fût faite de tous les traîtres. Les appellans (c'est ainsi qu'ils désignent les députés proscrits), les appellans devoient être aussi-tôt mis en état d'arrestation. D'autres vouloient qu'à l'instant même la justice du peuple commençât. Vengeance! crioit l'un d'entr'eux. L'inviolabilité ne seroit-elle que la sauve-garde du crime? Je mets l'inviolabilité sous mes pieds; il faut frapper!.. Les tribunes applaudissoient par des cris de rage; on a vu des furies tirer leurs couteaux.... Et le ministre de la justice ne sait pas où trouver le comité d'insurrection.

Il faut frapper, continuoit l'orateur, la mort est la dernière raison des hommes libres. Vengeance! vengeance!

Ici recommença plus terrible, l'explosion de la fureur. Quelques hommes inaccoutumés encore à tant de crimes, voulurent envain se faire entendre. Le tumulte fut long, horrible, épouvantable. Pour s'enhardir sur la route des plus exécrables forfaits, les chefs eux-mêmes sentoient le besoin des ténèbres. Une partie des lumières fût éteinte. Aux atroces délibérations succèderent les résolutions atroces. La force armée, les tribunes, le plus grand nombre des membres du rassemblement se précipitèrent hors la salle; ils coururent aux Cordeliers, chercher leurs plus féroces auxiliaires. Et le Ministre de la Justice ne sait pas où trouver un Comité d'insurrection!

La société, réduite à un très-petit nombre d'individus, se déclara permanente.

Cependant, Représentans du Peuple, aucun de vos collègues ne connoissoit-il vos dangers? Aucun membre de cette Assemblée n'est-il membre de l'attrouppement ennemi? Aucun Député ne savoit-il rien de l'affreux mouvement qui alloit dis-

foudre la Convention ? N'en saviez-vous rien de l'existence du Comité d'insurrection & de ses projets ?

Vous, *Thirion*, qui, dans la séance (1) extraordinaire du Samedi 9, aviez remercié le Souverain des tribunes de sa contenance dans les tribunes de la Convention ; il est vrai que le Souverain nous avoit montré ses pistolets.

Vous, Lejeune, qui, dans la séance du 8, proscriviez Brissot, Gorsas, Guadet, Gensonné, tout ce que vous appellez leurs partisans ; vous qui demandiez un Tribunal d'état ; vous qui proposiez qu'on destituât le président de la Convention, que le Comité de Sûreté générale s'investît d'un plus grand pouvoir, & que celui de défense fût purgé *des conspirateurs* que vous y aviez reconnus.

Vous, Garnier, qui, le même soir leur disiez *que le moment étoit venu de sauver la patrie ;* que cette gloire leur étoit réservée ; *qu'il falloit exterminer les traîtres ;* vous qui dénonciez Beurnonville, qu'on essaya d'assassiner le lendemain ; vous qui souteniez que tous les généraux & officiers généraux étoient des conspirateurs, & que les vrais patriotes ne formoient *pas le tiers* de la Convention ; vous qui vous permettiez ces paroles trop remarquables : profitons de nos revers, nantissons-nous de l'autorité que ces brigands ont usurpée, en s'emparant des trésors & des places du Gouvernement.

Vous, prêtre Monestier, qui, dans une séance, fameuse au reste par vos déportemens, avez juré sur un sabre nu, que vous étiez en insurrection.

Vous, Collot, qui, dans leur séance du 5, quelques jours avant les jours de l'assassinat, mettiez, par les plus absurdes calomnies, par les plus viles grimaces, un irréprochable ministre sous les poignards de vos bourreaux.

Vous, Robespierre, qui, dès le mois d'octobre, annonciez que la Convention, telle qu'elle étoit composée, anéantiroit la Liberté Française, mais qu'un moment viendroit où le Peuple devroit se lever, pour châtier les traîtres ; vous qui dans leur séance du 6 mars, disiez que les blasphêmes de ceux qui, selon vous, ont voulu sauver le tyran, recommençoient à la tribune, que la trame n'avoit point été interrompue ; que cette faction vouloit livrer la République aux despotes : vous qui dans les derniers jours de Février, aviez dit que le Peuple ne devoit pas se

(1) Voyez le Journal des Débats des Jacobins, & songez que ce Journal, où leurs atrocités sont adoucies, est avoué par eux.

lever pour du ſucre, mais pour exterminer ceux des Membres de cette Aſſemblée que vous appellez des intrigans.

Vous que je ne nommerai pas, parce qu'il eſt tel coupable qu'il ſuffit de ne vouloir pas nommer, pour qu'auſſi-tôt la France entière le nomme; vous qui le 2 ſeptembre, propoſiez un triumvirat, qui ne vouliez point dès-lors que la Convention ſe formât; qui le 21 ſeptembre, lorſqu'elle étoit formée, appelliez déja la révolte ſur elle; qui depuis n'avez pas un inſtant ceſſé de provoquer ſon eſclavage ou ſa diſſolution.

Ne ſaviez-vous rien de cet affreux complot, vous preſque tous à la fois membres du foyer d'émeutes & de notre comité de ſûreté générale (1)? N'appartenez-vous donc à cette fameuſe ſociété que pour manquer toutes ſes ſéances? ou bien de quoi ſert-il que vous formiez le comité de ſûreté de la Convention, ſi depuis trois mois vous ne pouvez appercevoir une conſpiration dont le vaſte plan ſe travaille chaque jour, & même au ſein du périodique attroupement que vous groſſiſſez?

N'en ſaviez-vous rien, ou plutôt étiez-vous donc bien aſſuré du contraire, vous Duhem, qui lorſque la municipalité nous fit dire qu'un mouvement nous menaçoit, vous écriates que tout cela n'étoit qu'impoſture, qu'il n'y avoit que des ariſtocrates dans ce conſeil général?

N'en ſavoient-ils rien, quelques-uns de ces commiſſaires choiſis pour aller dès le lendemain, répandre dans nos départemens les plus déſaſtreuſes nouvelles, & qui dans le cours de cette nuit, n'appelloient jamais 3 ou 400 de leurs collègues, que des contre-révolutionnaires; & qui de tems en tems, comme ſi nous n'étions pas très-bien inſtruits que dans le langage du club, ſauver la patrie, ne ſignifioit autre choſe que commencer les proſcriptions, de tems en tems s'écrioient avec une eſpèce de rage, qu'ils ne partiroient pas ſans avoir ſauvé la patrie?

Ignoriez-vous que les aſſaſſins étoient en marche, vous, Bentabole, qui faiſiez à leur tribune le plus étrange des rapports, lorſque leurs motions de ſang vous interrompirent?

Eſpériez-vous qu'il n'y auroit point de maſſacre, vous Dubois-Crancé, qui aviez fait aux maſſacreurs, d'inutiles repréſentations? vous qui vîntes paiſiblement nous préſider ici, & ne daignâtes pas nous avertir de nos dangers?

Aviez-vous peur que beaucoup de vos victimes ne vous échappaſſent? vouliez-vous ſeulement les proſcrire encore, ou comptiez-vous les forcer à venir au piége mortel? Vous, Bourdon, de l'Oiſe,

---

(1) Je parle de celui qui exiſtoit alors.

qui, de toute la force de vos poumons, faiſiez cette remarque : qu'elles étoient à peu-près toutes déſertes les places de ce côté qu'il faut bien que nous occupions, puiſque vous avez uſurpé celles où nous devrions nous aſſeoir; vous qui oſiez crier : *ils paſſoient bien la nuit, quand ils eſpéroient ſauver le tyran ; ils ne la paſſeront pas aujourd'hui, qu'il eſt queſtion de ſauver le peuple.* Vous qui déſignant encore aux poignards des ſatellites de Cromwel, les têtes apparemment plus particulièrement convoitées, demandiez hautement : qu'eſt devenu Genſonné? Buzot, Guadet, Louvet, Barbaroux, que font-ils? que fait Briſſot? où eſt Pétion? Sans doute ils conſpirent!

Oui, barbares, nous conſpirions, mais pour les gens de bien contre les brigands; mais pour les républicains, contre les Orléaniſtes; mais pour les repréſentans du peuple, contre les aſſaſſins; oui, nous allions preſque ſeuls, à travers d'épaiſſes ténèbres, dans le ſilence de cette nuit : triſte ſilence, ſilence affreux, que vous n'interrompiez que par vos cris de fureur. Nous allions tremblans pour nos amis, pour la patrie, pour la liberté, pour les objets les plus chers à nos cœurs; nous allions de porte en porte, avertiſſant les proſcrits; nous les tirions de leur domicile; nous les empêchions d'entrer dans la ſéance; nous les empêchions d'entrer au tombeau. Kervelegan prévenu par nous, couroit avertir ſes fidèles Breſtois; ces Breſtois que huit jours auparavant, Thuriot avoit voulu chaſſer de Paris, par un décret; ces Breſtois qui, la main ſur leurs armes, n'attendoient qu'un coup de tocſin pour voler au ſecours de la Convention. Oui, nous conſpirions. Oui, toujours ennemis des tyrans, cette nuit-là, comme au 14 juillet 89 contre l'ariſtocratie en maſſe; comme au 10 août contre Capet et ſes ſatellites; comme au 2 ſeptembre contre les triumvirs & leurs bourreaux, nous conſpirions. Oui, la nuit du 10 mars, nous avons contribué ſans doute à ſauver la liberté.

Mais vous que j'ai nommés, vous qui connoiſſiez leurs complots, pourquoi ne les dénonciez-vous pas, ſi vous n'étiez pas leurs complices? Ils étoient-là, dans le club ennemi, vous y étiez. Ils en ſortoient, vous en ſortiez; ils partoient furieux, vous arriviez tranquilles. C'étoit ici qu'ils devoient revenir, brûlés d'une fièvre de ſang, âpres d'un ſacrilège, âpres de quatre ou cinq cents parricides. C'étoit ici, vous attendiez, vous gardiez le ſilence. O France! ô mon pays! qui vengera tes députés, trahis, livrés par tes députés mêmes?

Et cette ſociété qui ſe déclare permanente! permanente, immobile! quand les gladiateurs marchent, quand la patrie doit être frappée! Permanente! Eh ſi des brigands menaçoient un ſimple

citoyen,

citoyen, quels égoïstes assez cruels, pouvant secourir l'innocence, ou lui donner du moins un avertissement salutaire, s'établiroient observateurs silencieux & neutres ? Permanente !... Mais on comprend, c'est-à-dire, prête à profiter des événemens. L'expédition a manqué ? Vous étiez permanens, pour qu'on ne pût vous accuser d'y avoir pris part. Eut-elle réussi l'expédition ; vous l'appelliez une insurrection sainte, elle étoit votre ouvrage ! Et vos émissaires alloient par-tout s'efforçant de diviniser cette quatrième insurrection, par vous sollicitée sans cesse, & de tous les vôtres si impatiemment attendue ! & vous réhabilitiez aussi-tôt, comme cent fois vous l'avez tenté, votre dictature, vos assassinats du dernier automne ! & tout ce qui peut se trouver encore dans notre infortunée patrie, de lâches étrangers ou de françois indignes, tout ce qu'il y a de plus croupi dans la fange de l'oisiveté, de la débauche & du brigandage ; tout ce qui jamais ne savoit exister que par d'infâmes manœuvres dans les plus honteux réceptacles des grandes villes, ou dans nos campagnes par des massacres sur les grandes routes ; tous ces hommes de boue & de sang, écume des nations, fléau le plus terrible au vrai peuple, qui sans eux seroit par-tout mûr pour la liberté ; tous ces animaux voraces, aussi-tôt unis pour la curée d'une riche proie, se précipitoient sur la foule commerçante, agricole, industrieuse. Malheur alors à quiconque eut possédé quelque espèce de bien ; pour dévorer son héritage, on buvoit son sang ; & sur des monceaux de dépouilles, & sur des milliers de cadavres, on célébroit à l'envi, on célébroit ensemble les immortelles journées du 2 septembre, les immortelles journées du 10 mars, & les bienfaisans triumvirs qui nous les auroit eu données ; & le nouveau despote, le roi nouveau, que bientôt ils auroient offert aux acclamations de *leur* peuple.... Quel plan, quels moyens : que de scélérats & que d'horreurs... Et cependant le ministre ne sait pas où trouver un comité d'insurrection.

Elle étoit permanente, cette société, ils attendoient ! Les assassins entroient aux Cordeliers. Vous savez quel arrêté ceux-ci venoient de prendre ; il prouve qu'alors, comme en septembre, on vouloit, au profit de quelques ambitieux, une ville usurpatrice de la souveraineté nationale. Vous avez remarqué ces passages. *Ils demandent, comme mesure suprême & seule efficace ; que le département de Paris, partie intégrante du souverain, exerce en ce moment la souveraineté qui lui appartient ; qu'à cet effet, toutes les sections & cantons soient convoqués pour autoriser l'assemblée électorale du département de Paris, à révoquer & rappeler les mandataires infidèles, &c.* Vous n'avez point oublié qu'il étoit déja tard, & que dans la plûpart des sections, le crime seul veilloit. A celle des Quatre-

Nations, dix-huit individus, se déclaroient *l'Assemblée générale.* Ils adhéroient à l'adresse des Cordeliers, & nommoient des Commissaires pour communiquer avec les 47 sections, & former un comité d'insurrection qui devenoit indispensable. Ils ajoutoient: le point central est aux Jacobins. A celle du Théâtre François, quelques hommes aussi autorisoient le comité de leur section à lancer des mandats d'arrêt contre tous ceux qui lui paroîtroient suspects. A celle des Lombards, autrefois & dans des jours de péril, fameuse par le plus courageux civisme, une poignée de conjurés, arrêtoient que tous les députés qui avoient voté l'appel au peuple, seroient à l'instant traduits devant le peuple & jugés. Enfin, dans d'autres, non moins désertes, quelques centaines de scélérats se constituoient en insurrection armée.

Peut être il est permis d'avancer qu'en rassemblant toutes leurs forces, les conjurés ne se seroient pas trouvés plus de trois mille; ils s'étoient séparés en deux bandes qui devoient se recruter sur la route; l'une marchoit sur le Conseil exécutif; l'autre, sur vous. Vous, représentans, si vous n'étiez pas sans quelque défiance, vous étiez à-peu-près sans gardes. Séparés entr'eux, séparés de vous par un long espace, les braves de Saint Antoine & les braves du Finistère, pouvoient arriver trop tard. Au centre de Paris, tout dormoit. Comment donc le génie tutélaire de la France, empêcha-t-il qu'elle fût frappée? On dit, mais je ne le voudrois pas garantir, que tout-à-coup leur audace abandonna les principaux chefs, qu'ils ne crurent pas leurs mesures assez fortement concertées, que l'absence d'un trop grand nombre de victimes les affligeoit; qu'ils espéroient, en différant leurs coups, les porter plus sûrs; que même la crainte entra dans leurs ames: les assassins sont toujours lâches; qu'ils commencèrent à s'inquiéter vivement, quand ils apprirent, qu'on pourroit, quoique d'un peu loin, vous amener quelques défenseurs (1). On dit, sur-tout, que pour le triage des proscrits, la distribution des dépouilles & le partage des pouvoirs, ils furent, comme tous les méchans entr'eux, saisis d'un esprit de discorde. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'un esprit de vertige, frappa leurs satellites. Ceux-ci se tenoient tellement assurés du succès, qu'ils allèrent presque publiquement, comme de puissance à puissance, signifier à la municipalité, que tout-à-l'heure, on sonneroit le tocsin, que le canon d'allarme seroit tiré; que leurs gens se portoient aux

(1) Beurnonville, dont la maison étoit investie, escalada les murs de son jardin, monta à cheval & s'alla mettre a la tête des Bataillons du Finistère & de Nantes, sur lesquels le repas du Club électoral & l'acte énonciatif des crimes de Roland n'avoient fait aucune impression.

barrières pour les fermer. Sur le champ, le conseil général vous fit sa dénonciation, & malgré les étranges oppositions de plusieurs de vos membres, vous mandâtes à votre barre le maire & le commandant. Une lettre du maire vous dénonça le complot, & le commandant vous apprit du moins que dans la journée, deux ou trois séditieux avoient parcouru les grouppes, pour demander que d'Orléans fût roi, & son fils généralissime. Philippe, je le crois! je le crois, que le moins dangereux n'est pas celui qui ne se montre guères; que quiconque se seroit élevé par l'anarchie, pourroit être précipité par le despotisme; que tel auroit compté ne travailler que pour lui, qui n'auroit travaillé que pour toi. Mais toi-même, prends garde, il ne seroit pas impossible que bientôt après, tu ne te trouvasses que le plus fragile des mannequins, dans les mains d'un ambitieux plus entreprenant, plus fort que vous tous.

Le complot étant découvert, devenoit inexécutable, du moins pour cette nuit. Son exécution n'étoit-elle point remise à l'une des nuits suivantes? Une hardie propropoſition, jettée au milieu de vous, dans votre séance du lendemain, sembleroit assez l'indiquer. Cette réorganisation du Ministere, déjà tant de fois annoncée, on vous la demandoit enfin. Danton croyoit pouvoir découvrir une des plus importantes parties de son plan. Pour que la France pût marcher, il n'étoit question, suivant lui, que de prendre des Ministres, au sein même de la Convention. Nous ne pensons pas qu'on doive oublier ce qui lui fut si éloquemment répondu par Lépaux (1).

Ses paroles avoient dérangé bien des intrigues. Robespierre essaya pourtant de balbutier quelques mots : Bancal l'écrasa de l'autorité de Jean-Jacques. L'Assemblée presque toute entiere ou-

(1) « On vous propose de choisir les Ministres dans votre sein ; mais si par » malheur, égarés dans votre choix, vous jettiez les yeux sur un homme » doué d'une ambition profonde, d'une grande audace, je le demande, *qui* » *empêcheroit que demain un mouvement populaire ne déſorganisât la Convention* » *nationale* ? & ces mêmes hommes, revêtus des fonctions législatives, du » pouvoir exécutif, ayant à leurs ordres un Tribunal sans appel qui peut » juger les crimes commis dans toute l'étendue de la République, ces hommes » ne deviendroient-ils pas tout-puissans ? la liberté ne seroit-elle pas perdue ? » Citoyens, tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, je m'éle- » verai contre ces nouveaux brigands couronnés qui, richement logés, super- » bement vêtus, plongés dans la molleſſe & les plaisirs des Sybarites, parlent » sans cesse de la misere du Peuple, déplorent les maux qu'il endure, & qui, » fastueux & déprédateurs, s'intitulent sans cesse avec hypocrisie, du nom » de *Sans-Culottes*. Je déclare que je périrai plutôt que de laisser tomber la » République sous le joug odieux d'un Dictateur insolent, d'une Cité orgueil- » leuse, ou d'une oligarchie sanguinaire. Je demande la question préalable », Ainsi parla Lépaux.

vrit les yeux : les plus confians virent l'abîme & s'en indignerent; les plus timides retrouverent du courage : enſemble, ils ſe leverent, émus d'une colere que nous avons appellée ſainte. Alors quelque découragement ſaiſit le cœur des conjurés. Quoique leurs tribunes fuſſent, comme la ſurveille, chargées de gladiateurs, les plus hardis s'étonnerent. Danton lui-même ſentit s'affoiblir ſon audace. Il proteſta que ce n'étoit pas une motion qu'il avoit faite, mais ſeulement une opinion qu'il avoit émiſe; & Thuriot le cautionna.

Ce revers, le premier de quelque importance, que les Conſpirateurs euſſent eſſuyé dans la Convention, ſuſpendit un inſtant leur marche. D'ailleurs, il falloit qu'ils fuſſent ce que pouvoit faire Dumouriez. Dumouriez venoit de quitter la Hollande, & de rentrer dans la Belgique. A la nouvelle de ſon arrivée, les ſoldats de la Patrie ſembloient reprendre quelque eſpérance, auſſi le mannequin pétitionnaire qui, dans la ſéance du 12, vint vous demander un Décret d'accuſation contre Dumouriez, devoit-il être fortement repouſſé. Auſſi Lacroix ſe hâta-t-il de prendre dans les termes les plus vigoureux, la défenſe de Dumouriez; & pour le dire en paſſant, c'étoit ſur la motion de Lacroix, & d'après de très-frivoles prétextes, que nous avions eu, dès le 8 Mars, des ſéances du ſoir. Auſſi, dans cette ſéance du 12, après Lacroix, vous entendîtes le pere de l'anarchie, comme le jour où il dénonçoit cette pétition ſur les ſubſiſtances que quelques heures auparavant il vous avoit ſommés d'entendre, comme le 27 Février, où il nous attribuoit les pillages qu'il avoit ordonnés lui-même, toujours preſſé de rattacher ſon maſque, dès qu'il le ſent prêt à quitter ſa hideuſe figure; vous l'entendîtes, parlant à la fois ſur la demande de l'Orateur Poiſſonniere, & ſur la conſpiration qu'Isnard venoit de vous dénoncer; vous l'entendîtes vous faire cette étrange déclaration, qu'il défendroit Dumouriez, & qu'à l'inſtant du maſſacre, il nous auroit défendus. Marat défendre Dumouriez, la choſe me paroît aujourd'hui très-probable, mais toujours nous nous demanderons lequel nous devons croire, ou de ces écrits dans leſquels il l'a ſi ſouvent dénoncé, ou de ces paroles dont il prétendoit le protéger à la tribune. Marat défendre les Repréſentans du Peuple! Mais qui donc écrit ces feuilles ſanglantes, où, depuis ſix mois, il demande, leurs têtes? Marat nous couvrir de ſon corps! Dieux de notre pays, qu'avons-nous donc fait pour nous attirer tant d'opprobre! ou plutôt, vous, Légiſlateurs, comment avez vous mérité qu'il vint & revint devant vous eſſayer ces inſolentes grimaces, ces traveſtiſſemens perfides? Nous couvrir de ſon corps! Diſcoureur fallacieux ou libelliſte impoſteur, ne nous diras-tu pas, ne nous diras-tu jamais

ſi c'eſt au Peuple dont tu te prétends l'ami que tu oſes mentir, ou ſi c'eſt de l'Aſſemblée de ſes Repréſentans qu'à ſa tribune même tu ne crains pas de te jouer? Nous couvrir de ſon corps! comme ſi l'on pouvoit penſer qu'il le voulût, quand ſes aſſaſſins ſeroient les plus forts! & comme ſi alors nous ne devions pas mille fois préférer à la honte de lui devoir un inſtant d'exiſtence, le tourment de tomber ſous ſes coups. Nous couvrir de ſon corps! eh quelle eſt donc la ſituation d'une Aſſemblée où c'eſt Marat qui tient ce langage! Marat qui ment ſans doute, lorſqu'il dit qu'il le veut, mais qui ne ment pas quand il annonce qu'il en a le pouvoir. O Convention Nationale! ô Patrie!

Cependant quelques efforts qu'il fit avec les ſiens, pour obſcurcir la vérité, la vérité commençoit à luire. Vergniaud voulut encore la dégager de quelques nuages; il vous dénonça le Comité d'inſurrection, qui n'étoit peut-être ignoré que de vous; il vous dénonça ce Desfieux, dont le moindre crime ſeroit de ſe trouver membre d'un ſecret conciliabule de révolte, puiſque tous les deux jours il provoque publiquement le parricide au ſein de la ſanguinaire Société qu'il étonne ſouvent de ſon audace & de ſa ſcélérateſſe. Il vous dénonça ce Lajoski, qu'on fit paroître à votre barre, d'où il ne ſortit, après vous avoir trompés de ſes réponſes évaſives, que pour aller à la tribune du Club ennemi (1), déclarer hautement qu'en effet *il étoit un Conſpirateur*, qu'il s'en faiſoit gloire, & qu'il ne ceſſeroit de pourſuivre les *contre-Révolutionnaires* de la Convention. Vergniaud vous dénonça ces deux ſcélérats ſubalternes; mais il oublia de vous dénoncer ce Varlet, qui, depuis ſix mois, ne promene ſes tréteaux ſur les places publiques, que pour parler *des crimes de cette Convention, qui ne fait rien pour le Peuple, & des vertus de Robespierre & de de Marat, qui feroient tout pour lui;* ce Varlet, Rédacteur de cette infâme adreſſe des Cordeliers; ce *Varlet*, que le Club électoral ne croit pourtant pas devoir chaſſer de ſon ſein. Il oublia cet *Hebert*, indigne Magiſtrat du Peuple; cet Hebert qui, dans le Club à la ſéance du 8 Mars, aſſuroit que tous les Miniſtres, tous les Généraux, tous les Députés étoient des intrigans, & finiſſoit par déclarer qu'il étoit temps que les intrigans rentraſſent dans le néant; qu'il falloit les exterminer. Il oublia ces prétendus *Défenſeurs de la République*, qui, dans la ſéance du 4, firent approuver au Club une adreſſe pour les Départemens, dans leſquelles on trouvoit ces mots : « Aucun des brigands cou-» ronnés n'oſeroit nous attaquer, s'ils n'étoient pas aſſurés d'un » parti dans la Convention; la Convention s'eſt emparée de tous.

(1) Dans ſa ſéance du Vendredi 15.

» les pouvoirs.... La tête des Députés infideles doit tomber » sous le glaive de la Loi; les gens de bien ſont ſeuls inviola- » bles; la Conſtitution qu'on veut nous donner, eſt un enfant » qu'il faut étouffer dans ſon berceau; l'inſurrection eſt le plus » ſaint des devoirs; que les mêmes coups exterminent les ennemis » du dehors & les ennemis du dedans; chargez-vous des premiers, » nous nous chargeons des autres. Aux armes! aux armes »! Il oublia de vous faire remarquer que, dans la même nuit du 10 au 11, à l'autre extrémité de la République, à Bordeaux, des Anarchiſtes avoient auſſi tenté la contre-Révolution; qu'à la tribune de la Société populaire de Chambéry, un Orateur diſoit le ſoir du 10: au moment où je vous parle, la guillotine & la faulx de l'égalité ſe promenent autour de la Convention Nationale; qu'en même-temps enfin une multitude de Royaliſtes armés déſoloit, dans la ci-devant Bretagne, quatorze ou quinze Diſtricts, & vous ne ſaviez pas alors que d'Orléans venoit de la Vendée; ſur-tout il oublia, ou plutôt nous lui reprochons d'avoir cru téméraire, de rechercher, de pourſuivre, d'attaquer nominativement ici les premiers chefs, les chefs les plus coupables de cette immenſe conjuration, qui, du centre aux extrémités, à la même heure, preſque par-tout à la fois, devoit dévaſter les propriétés, anéantir les perſonnes, aſſaſſiner *la République*.

Trop foiblement ſignalés pour qu'on pût auſſi-tôt les punir, mais aſſez démaſqués pour qu'ils duſſent rétrograder un inſtant, les conjurés ont-ils abandonné leurs complots? Nous vous le demandons à vous qui avez vu cette partie de la Montagne applaudir avec tranſport ces pétionnaires, dont l'audace inconcevable & pourtant impunie, fut, à votre ſéance du 18 Mars, portée juſqu'à cet excès d'outrager en face, & de proſcrire indirectement, même en cette enceinte, le plus grand nombre de vos Membres; Pétitionnaires qui ſe ſont dit alors de la Section de la Halle aux Bleds, comme elle ſe diſoit auſſi lui appartenir, cette force armée qui, dans la ſoirée du 10, vint offrir au Club le premier noyau de ſa bande contre-Révolutionnaire. Nous vous le demandons à vous qui avez vu cette partie de la Montagne prodiguer ſes inſultes aux Députés de la Section du Mont-Blanc, dont le crime étoit d'être venus proteſter de leur reſpect pour la Repréſentation nationale, & de leur intention de périr en la défendant. Nous vous le demandons à vous qui voyez conſtamment cette partie de la Montagne, provoquer les huées indécentes, ou les applaudiſſemens féroces de ces habitués des tribunes, dont ſans doute Louis XVII ou Philippe I.er ſalarient la permanence? Nous vous le demandons à vous qui avez entendu cette partie de la Montagne pouſſer des cris de joie à la lec-

ture de cette adreſſe, où dans Marſeille, à l'époque du 10, on ſe régloit ſur des événemens eſſayés dans Paris à la même époque ; de cette adreſſe où l'on ordonnoit aux Repréſentans du Peuple de quitter leur poſte, & d'attendre le glaive de la juſtice populaire. Nous vous le demandons à vous qui, dans le ſilence des autorités de cette Ville, & dans les diſcours inſignifians du Miniſtre de la Juſtice, & dans les rapports inſignifians du Comité de ſûreté générale, avez aſſez démêlé qu'on déſeſpéroit de jamais découvrir des conjurés dont néanmoins tout le ſecret eſt de conſpirer à peu près tous les ſoirs, aux mêmes lieux, à voix haute ? Nous le demandons à tous ceux qui n'obſervent pas ſans inquiétude que le club a déjà repris ſes provocations les plus ſanguinaires (1) ; que dès le lendemain on y crioit : le Peuple a manqué ſon coup ; bientôt il ſera plus heureux ; la nuit le Peuple eſt un imbécille; mais c'eſt pendant le jour qu'il ſe comporte bien : il faut attendre. Nous le demandons à ceux qui pourroient dépoſer que le Dimanche 17 Mars, plus de ſix cens hommes armés délibéroient encore s'ils commenceroient ce qu'ils appellent *l'inſurrection ;* & que le Vendredi 23, Marat y demandoit qu'on députât dans les Sections pour les porter à adhérer à l'arrêté de Marſeille, & de ſe lever. Nous vous le demandons à vous qui avez entendu le premier Avril, de la place d'où je vous parle, le plus audacieux des conjurés, calomnier, & dans les termes plus violens, proſcrire encore quatre ou cinq cens de vos Membres, & ceux-là poſitivement qu'on avoit voulu maſſacrer dans la nuit du 10. Nous vous le demandons à vous !..... Mais toute la France ne ſait-elle pas qu'ils ont appellé une armée contre la Convention nationale, & que cette armée eſt en marche?

Le cours de leurs attentats n'eſt donc que ſuſpendu. Il n'eſt donc plus queſtion que de ſavoir ſi vous devez patiemment attendre qu'ils eſſayent de faire d'une moitié de la Convention ſur les cadavres de l'autre moitié, ce qu'Iſnard qualifioit *une machine à Décrets* ; de Paris, une Rome nouvelle ; de nos Départemens, des Provinces conquiſes ; de leurs principaux complices, des Proconſuls ; de leurs aſſaſſins, des Licteurs ; & qu'afin de perfectionner autant que poſſible, un deſpotiſme & des brigandages tels que l'hiſtoire n'en offre pas d'auſſi déteſtables, ils inſtituent au ſein même du Sénat, un Miniſtère pris entr'eux ; au-deſſus de ces Miniſtres & des loix, trois tyrans nommés Régulateurs ; & ſous leur main cruellement avide, un Tribunal de ſang, ſpécialement chargé de proſcrire, au profit de tel affranchi, qui jamais n'auroit eu que des vices, tel bon citoyen devenu criminel, dès qu'on lui auroit connu quelque propriété.

Nous ſavons qu'avec vous ils ſe ſont levés pour promettre la

(1) Voyez le Journal des Jacobins.

mort à quiconque propoſeroit le partage des biens; mais nous ſavons auſſi qu'ils ſe diſent au-deſſus de vos loix; nous ſavons que c'eſt contre vos loix qu'ils conſpirent. Ce nouveau décret tutélaire des propriétés, le reſpecteront-ils plus qu'ils n'ont reſpecté les autres? La peine de mort par eux-mêmes (1) habilement propoſée contre tout Dictateur, les a-t-elle empêchés d'eſſayer l'organiſation de la plus exécrable des dictatures?

Nous ſavons que des hommes, dont nous honorons les intentions, dont l'erreur même eſt reſpectable, ont dit: Au nom de la Patrie, réuniſſez-vous. Eh comment? Aſſurément il faut immoler ſes paſſions; mais peut on ſacrifier ſes devoirs? Sans doute on ne doit pas ne s'attacher qu'aux hommes; mais eſt-il permis d'abandonner les principes? Nos commettans nous ont-ils envoyés pour autoriſer le brigandage, ou pour l'arrêter? pour diſſéminer l'anarchie, ou pour la réprimer? pour ordonner les maſſacres, ou pour les punir? pour temporiſer avec ceux qui ne veulent pas de Conſtitution, ou pour en établir une? pour reculer devant les factions, ou pour les abattre? enfin, pour encourager par de continuelles foibleſſes, toutes les eſpèces de déſordres, ou par notre courage, à travers mille écueils, fonder l'empire des loix? Tel fut, tel ſera toujours l'objet de nos violens débats. Les miſérables querelles de l'intérêt particulier, certes il les faut oublier; mais la grande querelle de l'intérêt public, juſqu'à la mort il la faut ſoutenir. Anathême, ſans doute, à qui ne céderoit qu'au reſſentiment des injures privées; mais cette haîne vigoureuſe que les gens de bien doivent aux méchans, elle eſt, au moment où nous ſommes, & dans le poſte que nous occupons, plus que jamais indiſpenſable, plus que jamais reſpectable & ſainte.

Et d'ailleurs, où le trouverez vous ce lien aſſez fort pour retenir enſemble unis des légiſlateurs & des anarchiſtes; des citoyens & des conſpirateurs; des aſſaſſins & leurs victimes? Soutenus par la calomnie, ils nous harceloient ſans relâche; armés de la vérité terrible, nous devons ſans relâche les pourſuivre; & toujours entre eux & nous il exiſtera cette différence, qu'ils ne nous accuſeront jamais que par leurs diſcours, & que ce ſera par leurs actions que nous les accuſerons ſans ceſſe. Ils nous appellent une faction, & ſans pudeur ils en font une. Comme tous les gens ſans parti, nous ne ſavons révéler de crimes que ceux qui ont été commis; comme les factieux de tous les temps, ils nous prêtent d'avance les forfaits qu'ils vont eſſayer. Nous avons égaré l'opinion, diſent-ils; on voit qu'ils s'efforcent de la pervertir. Ils nous reprochent d'ambitionner quelque pouvoir; nous prouvons qu'ils ont tenté de les envahir tous. Ils parlent vaguement des emplois que nous

(1) Par Danton.

nous ferions partagés; nous citons les places qu'ils ont distribuées à leurs amis : les Ministres qu'ils comptoient prendre entr'eux; tous les Généraux qu'ils vouloient remplacer, & les Régulateurs dont ils ne craignoient pas de vous menacer. Ils crient que nous sommes vendus aux Puissances, & qu'ils ont les mains pures; nos médiocres fortunes ne se sont point augmentées, & nous leur connoissons des richesses nouvelles. Ils nous réputent les ennemis de la Nation, ils se prétendent les défenseurs de ses droits; & chaque fois que nous parlons de l'appeler à l'exercice de sa souveraineté, vous les voyez pâlir. Ils nous qualifient mandataires infidèles; & comme nous envoyés par le Peuple pour lui donner avant tout une Constitution, ils protestent déjà qu'à cet égard rien ne presse, & que la guerre dût elle durer dix ans, il ne nous faut un point de ralliement qu'à la paix. Ils feignent de penser que nous avons voulu sauver le tyran; leur dernière conspiration démontre qu'ils n'ont jamais travaillé qu'à sauver la tyrannie. Ils assurent qu'ils sont les patriotes; dans les journées des 9, 10 & 11 Mars, nous sauvions la Patrie qu'ils vouloient frapper. Si quelque attentat est commis sur un Représentant du Peuple, ils se hasardent indirectement à nous l'imputer; nous les accusons, nous, nous les accusons hautement d'avoir proscrit, d'avoir voulu faire assassiner la moitié de la Convention, écarter une autre partie par le glaive encore ou par la terreur, & dominer ses malheureux restes. Nous les accusons d'avoir voulu, comme en Septembre, s'emparer de tous les pouvoirs, de toutes les armées, de tous les trésors de la République. Nous les accusons d'avoir voulu se gorger de dépouilles, boire le sang du Peuple, par la masse de Paris, & pour son intérêt apparent, opprimer Paris même, écraser les Départemens, & pour prix de quatre années de révolution, remettre aux fers le Souverain Nous les accusons d'avoir toujours voulu depuis sept mois, & de vouloir encore, désorganiser, piller, proscrire, massacrer &, sous un Roi mannequin, régner.

Et nous composerions avec eux, nous! Jamais! jamais! Nulle trève possible entre de fiers Républicains dévoués à la liberté, & des perfides Royalistes, résolus à la tyrannie! Entre la vertu & le crime, guerre implacable, guerre éternelle! On ne vit point, il étoit impossible qu'on vît, aux derniers beaux jours du Sénat de Rome, Caton négocier avec Catilina, ni Brutus embrasser César.

Je demande qu'il soit de joint au nouveau Ministre de la Justice, de poursuivre tous ceux qui par leurs discours, dans quelque Club que ce soit, ont provoqué la révolte du 10 Mars; notamment :

Hébert, Varlet, Desfieux, Lajowski.

Le Président & les Secrétaires du Club des Jacobins, dans la soirée du 10 Mars.

Le Préſident & les Secrétaires du Club des Cordeliers, dans la même ſoirée.

Les ſignataires de l'Adreſſe des prétendus Défenſeurs de la République une & indiviſible.

Je demande que vous chargiez de l'inſtruction de cette conſpiration un autre Tribunal que le Tribunal révolutionnaire, parce que quelques-uns des Jurés ſont des Orléaniſtes, mortels ennemis de la Convention.

Mais, citoyens, elle eſt longue, la chaîne des conjurés. Catilina n'eſt pas ſeulement dans Rome; il eſt avec ſes complices, dans le Sénat. Cependant pluſieurs des principaux chefs ont eu l'art de ne ſe montrer qu'à demi dans leur Club de révolte, & leur inviolabilité couvre les motions liberticides qu'ils ont oſé faire ici. Ce n'eſt donc qu'au tribunal de l'opinion que nous les devons livrer, & celui là vous en fera juſtice. Quelques-uns d'entr'eux, pourtant, ſe ſont ailleurs audacieuſement produits ſur la brêche; nous les pourrions accuſer devant vous; mais le moyen que vous les puniſſiez? ils ſont depuis long-temps *au-deſſus de vos Loix.*

Repréſentans, les dangers de la patrie peuvent être grands, ſes maux ſont extrêmes. Si le remède n'eſt pas dans vos mains, c'eſt de la main puiſſante de la Nation qu'il faut l'attendre. Comme à vous, dans ces momens critiques, nous lui devions la vérité; nous oſons vous la dire : les accuſateurs & les accuſés ne ſont pas ſeulement devant vous, ils ſont devant elle. *Vous ne pouvez peut-être pas* prononcer entr'eux; oſez lui dire au moins, qu'il faut qu'elle prononce.

Je demande la convocation des Aſſemblées primaires.

P. S. Cette meſure de la convocation du Souverain dans les Aſſemblées, étoit néceſſaire quand j'écrivois ceci; *depuis elle eſt devenue inévitable.* Les évènemens ſe ſont ſuccédés avec une effrayante rapidité, & ſi la Convention n'y prend garde, ſa diſſolution devient certaine; les Jacobins, dont les meneurs ne ſont que des *Cordeliers* vendus à d'Orléans, ſe ſont enfin conſtitués *Chambre Souveraine* dans la République. Eux qui ne vouloient point d'une force tirée de tous les Départemens pour la Convention, ils viennent de provoquer, par des courriers extraordinaires, une force particulière contre la Convention; ils viennent d'agiter les Sections & d'arracher, par la ruſe ou par la violence, une Pétition par laquelle, en attendant mieux, ils entendent perſécuter, calomnier, chaſſer vingt-deux Repréſentans; & comme ils ne craignent rien tant que l'appel au Peuple, c'eſt à celles des Sociétés qu'ils croient leurs affiliées qu'ils en appellent. Enfin, dans la nuit du

ſamedi 13, les tribunes ont moralement aſſaſſiné la repréſentation. Toutes les eſpèces d'outrages nous ont été prodiguées : les huées les plus indécentes, les plus horribles clameurs ont couvert les voix de tous les Députés qui cédoient au ſentiment de leurs devoirs; & ſouvent des cris de proſcription; ces cris : *à l'échafaud*, *à la guillotine*, ſe ſont fait entendre. Non, non, cette nuit-là, comme en beaucoup d'autres ſéances, pas un individu du peuple de Paris n'étoit dans les tribunes; mais *le Duc* d'Orléans y avoit tout ſon peuple. Cependant, il faut le dire, car le jour des vérités les plus terribles eſt arrivé : c'étoient des Députés eux-mêmes, c'étoient quelques hommes de *la Montagne*, qui donnoient ſucceſſivement à ce ramas de ſalariés, l'exemple ou le ſignal de tant d'infamies! Certes, il eſt temps que la Nation prononce entre *la Montagne* & la Convention.

Je me trouve l'un des *vingt-deux*, & je crois n'être pas tout-à-fait indigne de cet honneur; dénoncé par trente-cinq aſſemblées primaires, j'en appelle à toutes; & ce qu'a fait un Département, nul ne peut empêcher que tous ne le faſſent. Je maintiens d'ailleurs que la République eſt perdue, ſi le Peuple françois ne s'aſſemble; s'il ne s'aſſemble tout-à-l'heure, bien-tôt la Convention *ſera détruite;* & les *Cordeliers maratiſtes* nous donneront, *après pluſieurs mois de pillages & de maſſacres*, UN DESPOTE. Si les Aſſemblées primaires ne s'aſſemblent que partiellement & ſucceſſivement, la guerre civile devient peut-être inévitable. Si, au contraire, elles ſont convoquées toutes à-la-fois, & à la même époque, je ne doute pas, quelle que ſoit la déciſion de la majorité, que cette majorité ne ſoit aſſez impoſante pour que la volonté nationale écraſe de tout ſon poids, les volontés particulières; & dès-lors l'ennemi de l'intérieur étant abattu, je ne crains plus l'ennemi du dehors.

Le Département de *Paris* s'étant aſſemblé, le Peuple s'aſſemblera dans pluſieurs autres Départemens. Qui voudroit & qui pourroit l'en empêcher? Repréſentans, il ne vous reſte qu'à préſider à ce mouvement dangereux, quoique ſalutaire encore ſi vous le laiſſez s'organiſer lui-même; ſeulement ſalutaire ſi vous le réglez.

Quant à moi, fermement convaincu que ſi *la contre-révolution eſt dans le Sénat*, elle n'y eſt que par le fait de quelques *Orléaniſtes de la Montagne*, perſuadé que déſormais nous perdrions à combattre l'ennemi du dedans le temps ſi précieux qu'il faudroit employer tout entier contre l'ennemi du dehors; perſuadé qu'il faut enfin que le Peuple françois ſe lève, mais ſe lève d'une manière légale; perſuadé que ſans cette meſure c'en eſt fait de la liberté : j'appelle, non pour moi, mais pour la Patrie qui peut périr, j'appelle du jugement de trente-cinq Aſſemblées primaires influencées à Paris par les Orléaniſtes, à toutes les Aſſemblées primaires de Paris

où les Orléaniſtes ne peuvent dominer long-temps, & ſur-tout à toutes les Aſſemblées primaires de la République que le génie ſeul de la Liberté peut influencer.

Au reſte, j'aurois deſiré remplir toute ma tâche en préſentant le tableau des derniers évènemens qui achèvent de mettre dans tout ſon jour l'horrible conſpiration des Orléaniſtes ; & des hommes non moins dangereux qui veulent donner à la France un Gouvernement purement municipe, afin que la Commune de Paris devienne le centre de tous les Pouvoirs ; mais au milieu de tant d'agitations, mes forces ſe ſont épuiſées : ma ſanté tout-à-fait altérée m'oblige au repos le plus pénible, à la plus fatigante oiſiveté ; cependant, après avoir commencé une dénonciation trop indiſpenſable, je ne forme plus qu'un vœu, c'eſt de retrouver les forces néceſſaires pour l'achever, dûſſé-je rencontrer ſous les poignards des conſpirateurs, la fin d'une vie que leurs excès ont ſemée de tant d'amertumes. Au reſte, on a ſans doute aſſez vécu lorſqu'à la fleur de l'âge on a mérité la haine & les proſcriptions *des tyrans de toutes les eſpèces*. Quelques douces affections qui vous attachent à la vie, on peut la quitter ſans regret, quand on ne la quitte pas inutilement pour ſon pays.

Quelques mots pour deux Calomniateurs ſubalternes.

TOUT le monde ſait que la calomnie eſt l'arme journalière *de la montagne*. Un de ſes Moines, car *la montagne* a conſidérablement de Nobles & de Prêtres, le Moine Dom Poultier, n'a-t-il pas imprimé que l'affiche de *la Sentinelle*, m'avoit valu ſeize mille livres? Le Calomniateur voyoit pourtant fort bien, dans le compte du Miniſtre de l'intérieur, que ces ſeize mille livres avoient été *payées à l'Imprimeur, pour frais d'impreſſion*. Or, je ne ſuis pas l'Imprimeur; & des frais d'impreſſion ne ſont pas des frais de rédaction. Si le Moine de la Montagne avoit cru néanmoins que quelques éclairciſſemens étoient néceſſaires, & qu'il eût voulu les prendre, il auroit ſu qu'il y avoit eu tel numéro de *la Sentinelle* qu'on avoit jugé utile de tirer à 4000, tel autre à 6000, tel autre à 10,000; & que ma *très-médiocre* fortune ne comportant pas de telles dépenſes, elles étoient faites par un *Miniſtre républicain, avant & depuis le dix Août*. Il auroit ſu que je ne me mêlois en rien de la recette & de la dépenſe de *la Sentinelle;* qu'un intérêt bien vif me déterminoit ſans doute, celui de délivrer mon pays du tyran d'alors, & de *le garantir d'un tyran nouveau;* que placé entre les Baïonnettes de Louis Capet, *alors tout puiſſant*, & les poignards de Philippe d'Orléans, *déjà rédoutable*, je ne ſongeois qu'à écrire pour la République, contre toute eſpèce de Roi. Cependant nos terribles *de la Montagne*, que faiſoient-ils à cette époque? Ce ſeroit une hiſtoire curieuſe que celle de leur vie révolutionnaire. On aſſure qu'un Malin la prépare. Puiſſe-t-il bien ſignaler tous ces maſques, au milieu de leurs blaſons ou de leurs ſoutannes; je lui recommande ſurtout le capuchon de Dom Poultier.

Un autre *Patriotiſſime* m'a honoré de quelques calomnies, mais ſi abſurdes, ſi plates, ſi bêtes, qu'on reconnoît d'abord un Procureur. Le pauvre *ſieur Guffroi*, il faut l'excuſer : ſans doute il ne ſait pas que *j'ai en main* quelques lettres aſſez curieuſes qu'il avoit écrites *à certaine Dame, pour qu'elle en donnât communication à certain Miniſtre*, leſquelles lettres prouvent que *ledit Sieur*, tout frais arrivé de ſon Département du Nord à la Convention, jugeant mal de quel côté ſouffloit le vent de la fortune; ſe ſentoit quelque penchant pour le *Rolandiſme*, & brûloit d'employer *ſon ſtyle, ſes lumières, ſes talens à l'inſtruction publique*, mais n'entendoit pas du tout les employer POUR RIEN.

Rien n'étant venu, ledit *Sieur* s'eſt hiſſé ſur la *Montagne*, apparemment pour eſſayer s'il n'y gagneroit pas quelque choſe; & peut-être il y a gagné, du moins *le Secrétaire* qu'il déſiroit, car il a écrit, d'un ſtyle un peu moins plat que celui de ſes lettres, il a écrit, contre ce Miniſtre qui n'avoit rien voulu lui donner pour écrire. O montagne! montagne! vous qui poſſédez à la fois Poultier le Moine, Guffroi le Procureur, Chasle *Timante*, le Conſpirateur d'Orléans, & tant d'autres, vous vous glorifiez pourtant de renfermer toutes les vertus. Sans doute, il faut adorer & croire : cependant veuillez m'expliquer par quel *miracle*, il ſe fait que de tant d'impuretés particulières ſe compoſe un tout ſi auguſte. Montagne ſainte, expliquez-moi cela, & je me proſterne!

De l'Imprimerie d'ANT-JOS. GORSAS, rue Tiquetonne, N.° 7.

358